UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

PRESIDENCE

Colloque Assemblée nationale
« La santé mentale, Grande Cause nationale de 2025 et 2026
Où en sommes-nous ? »
Jeudi 4 juin 2026 8h30-13h00
Organisé par le Groupe d'études santé mentale de l'Assemblée nationale
Président : Jean-Carles Grelier, député de la Sarthe

Intervention d'Emmanuelle Rémond

Mesdames et messieurs les députés, Mesdames et messieurs, chers adhérents de l'Unafam que je vois aussi dans cette enceinte, je vous remercie de convier l'Unafam à prendre la parole à propos de cette Grande cause nationale que nous, aidants, appelions de nos vœux depuis les élections présidentielles de 2017. Nous l'avons accueillie avec soulagement et gratitude. Comme le disait une adhérente de l'Unafam, lors de cette annonce faite par le Premier ministre Michel Barnier dès sa nomination : « Nous allons arrêter de raser les murs. » Il était temps de mobiliser le gouvernement sur cette composante majeure de la santé publique.

Quand je parle de l'Unafam, je commence toujours par dire « Nous, aidants » parce que nous sommes tous aidants à l'Unafam. Sans exception. Nous sommes des familles aux côtés d'autres familles depuis 1963, en France métropolitaine et en outremer, à La Réunion, en Guadeloupe, à La Martinique. A travers nos 330 lieux d'accueil, nos 2 000 bénévoles, notre site Internet, nos 113 délégations et notre ligne d'écoute téléphonique, nous nous entraidons et sommes en lien avec plus de 60 000 familles par an, toutes aidantes.

Aujourd'hui, je voudrais dire ma satisfaction au nom de toutes ces familles, devant l'engagement de la ministre, Madame Stéphanie Rist, pour l'abandon de la contention en 2030. Il y a un an, nous avons, les premiers, publié un *Manifeste pour l'abolition de la contention,* et nous avons été entendus. Nous avons agi sur tous les territoires, et rencontré de nombreux parlementaires. À présent, nous serons comptables de l'ambition du gouvernement. Et nous ne manquerons pas de poursuivre ce combat de terrain partout, au Parlement, dans les ministères, dans les ARS, les hôpitaux, jusqu'à l'arrêt définitif de cette pratique d'un autre âge, qui accable les familles, traumatise nos proches et éloigne les soignants et les étudiants en médecine de la psychiatrie. Je rappelle que 15% des postes sont vacants pour l'internat en psychiatrie, le reflet d'un déficit d'attractivité de cette spécialité, pourtant indispensable.

Le respect des droits humains, est, comme le dit l'OMS, un puissant levier de transformation des pratiques de soins en psychiatrie. Refuser d'attacher quelqu'un qui vit un épisode aigu d'une maladie grave, c'est envisager de nouvelles manières de prendre soin : se former aux techniques de désescalade de crise, avoir des espaces d'apaisement, multiplier les équipes mobiles qui soignent à domicile, permettre un rendez-vous rapide dans un CMP grâce à une organisation intersectorielle, au niveau du pôle, sans attendre l'aggravation de la maladie, considérer les aidants comme des partenaires du soin, les écouter plutôt que les éloigner, travailler sur la prévention, agir précocement

pour éviter les situations de crise suicidaire ou de décompensation psychique, l'évolution déficitaire de la maladie.

À l'Unafam, nous avons 2 500 mandats de représentants des usagers dans les instances sanitaires, médico-sociales et sociales, nous savons ce qui se passe. Nous connaissons les lieux de déshérence où on ne reçoit pas les familles, où on attend six mois avant un rendez-vous médical car il manque 45 % des effectifs soignants. Nous connaissons aussi les lieux d'excellence où un rendez-vous est donné en trois jours, une gradation des soins organisée en fonction de l'intensité des symptômes vers des soins de ville ou des soins ambulatoires, et en dernier recours seulement, vers une hospitalisation, la plus brève possible, car les personnes qui ont une maladie psychique n'ont pas besoin d'être allongées longtemps sur des lits, et où 100 % de postes de soignants sont pourvus parce que leur travail est bien organisé et gratifiant.

Je peux en témoigner pour m'y être rendue, ce n'est pas une question de budget, c'est une question d'organisation. Nous détaillons nos propositions dans notre *Note de position sur les soins en psychiatrie* qui est téléchargeable gratuitement en ligne, sur notre site. Nous sommes à la disposition de ceux qui souhaiteraient dialoguer avec nous sur ce sujet absolument nécessaire d'une meilleure organisation des soins. Elle passe par un financement de la psychiatrie favorisant les organisations les plus efficaces pour le rétablissement des personnes. D'autres pays l'ont fait, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, pourquoi pas nous ?

Bien évidemment, la santé mentale dépasse la seule question du soin, et nous le savons à l'Unafam. Je souhaiterais conclure mon propos par un deuxième point, tout aussi fondamental : l'accompagnement

Pour aider une personne qui a un problème de santé mentale à se rétablir, il faut investir dans son accompagnement. Il passe par l'accompagnement des aidants : nous le faisons nous-mêmes, à l'Unafam, et avons créé ces lieux d'accueil pour libérer la parole. Nous organisons des formations pour mieux comprendre ces maladies déconcertantes, partager les savoir-être et les savoir-faire qui nous aident à mieux accompagner nos proches. Près de 10 000 familles ont été formées en 2025. Nous souhaitons que les soignants en psychiatrie aient conscience de notre rôle car nous sommes une ressource pour eux. Nous souhaitons qu'ils développent ce que nous appelons « le réflexe aidants » quand ils nous reçoivent, à la demande de nos proches ou avec leur approbation. Que l'équipe soignante nous demande aussi : « Et vous, comment allez-vous ? » et puissent proposer des séances de psychoéducation comme le programme BREF dont nous sommes co-constructeurs, et parler de l'Unafam.

Avant tout, nous avons besoin de respect et d'espoir pour nos proches confrontés à la maladie. Nous avons besoin qu'ils soient accompagnés dans la cité, pour mener leurs projets de vie : une reprise de la scolarité, des études, un accès à une formation, à un travail, à une activité valorisante dans la cité, et bien entendu à un logement. L'Unafam salue donc la création d'une délégation interministérielle à la santé mentale et la psychiatrie qui puisse intégrer tous les aspects du parcours de vie, aussi bien en termes de prévention, de soins et d'accompagnement. De cette façon, le lien social, brisé par la maladie psychique, pourra se réparer au milieu des autres, dans une société inclusive.

Je vous remercie de votre attention.